

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Landelles et Coupigny, sous la présidence de Monsieur Denis JOUAULT, maire.

Présents : Denis JOUAULT, Evelyne ROHEE, Jacques CAILLOT, Adrien LETELLIER, Nathalie JEANNE, Véronique GIESNER, Christiane POURADIER, Philippe POUILLARD, Séverine JORET, Didier BOUILLET, Pascal DEBROIZE, Christelle LETELLIER, Ronan ENGUEHARD, Guy JEANNE, Thierry CARNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Pascal DEBROIZE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 novembre 2023. A l'unanimité des présents et représentée, le compte-rendu est approuvé.

AMENAGEMENT DU BOURG : Choix de l'architecte

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite au marché public de l'aménagement du bourg, il est nécessaire de prendre un architecte et lors de l'ouverture des plis qui s'est déroulé en décembre dernier, l'architecte qui a été sélectionné est : La Fabrique des Paysages.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le maire de signer l'acte d'engagement avec La Fabrique des Paysages.

EGLISE ANNEBECO : Devis et demande de subvention à la Fondation-Patrimoine Normandie

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Mme ROHÉE Evelyne a sollicitée plusieurs entreprises pour des travaux de rénovation pour l'église d'Annebecq avec l'aide de la commission de contrôle de sécurité et qu'il est nécessaire de faire des demandes de subvention.

Les devis s'élèvent à 23 880€ :

- Conraud Doye : 11 548 .90 €
- Ligne Rénovation : 9 201.50 €
- NÉ Philippe : 3129.60€

et une 1^{ère} demande de subvention va être faite à la Fondation-Patrimoine Normandie.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le maire de faire les demandes de subventions et de signer les devis.

BOUCHERIE

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que suite à l'arrivée du nouveau boucher, Mr ERHMINGER Nicolas, il s'avère que ce dernier souhaite une aide financière de la commune afin de prévoir son aménagement dans le local de boucherie et que celui-ci s'engage à rembourser la commune par le biais d'une convention de prêt d'honneur « installation boucherie » remboursable à partir de septembre 2024 et pour une durée de 6 mois.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise l'aide financière à hauteur de 2000€ et autorise le Maire à signer la convention de prêt d'honneur.

BUDGET 2024 : Ouverture de crédit budgétaire

Selon l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sous réserve de l'autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts au budget 2023 tels que précisés ci-dessus se sont élevés à 724 000 – RAR 43 000 = 681 000€, le quart des dépenses d'investissements qui peuvent être mandatées avant le vote du budget 2024 s'élève donc à 170 250euros.

Dans ce cadre réglementaire et après délibération, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits budgétaires sur l'exercice 2024 suivants avant le vote du budget primitif :

- Article 274 : 2 000€
- Article 2183 : 2000€
- Article 231/13 : 4500€

Séance levée à 22h00

Le secrétaire de séance,
Pascal DEBROIZE



Le Maire,
Denis JOUAULT

Thierry CARNET

Evelyne ROHEE

Pascal DEBROIZE

Christelle LETELLIER

Adrien LETELLIER

Séverine JORET

Christiane POURADIER

Nathalie JEANNE

Didier BOUILLET

Ronan ENGUEHARD

Jacques CAILLOT

Guy JEANNE

Véronique GIESNER

Philippe POUILLARD

Denis JOUAULT